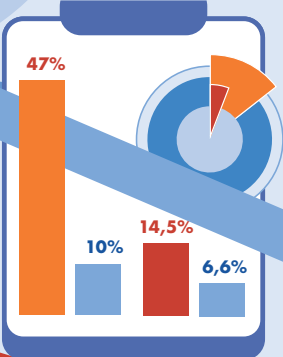
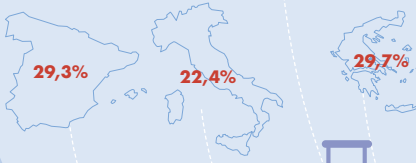




INVERSER LA TENDANCE



**Comment engager les jeunes
travailleurs dans les syndicats
de l'industrie**



22,2%

29,3%

22,4%

29,7%

47%

10%

14,5%

6,6%

SITUATION ACTUELLE DES JEUNES : UN TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉ ET UN FAIBLE TAUX D'ADHÉSION SYNDICALE

En Europe, le sort des syndicats industriels repose sur le recrutement et l'engagement des jeunes travailleurs. Seule une syndicalisation des jeunes travailleurs permettra de garantir la viabilité à long terme de nos organisations tout en s'attaquant à la crise du chômage, de la pauvreté, de la précarité et des bas salaires chez les jeunes.

Plus de dix ans après la crise financière, le taux de chômage chez les jeunes ne semble pas vouloir diminuer : 14,5 % en Europe, contre un taux global de 6,6 %. Les pays en tête de liste continuent d'être ceux qui ont été le plus durement touchés par la troïka : la Grèce (29,7 %), l'Espagne (29,3 %), l'Italie (22,4 %) et la Roumanie (22,2 %).

Les jeunes qui trouvent un travail doivent bien souvent se contenter d'un emploi précaire : 47 % des jeunes travailleurs signent en effet un contrat temporaire, contre 10 % de la population active en général.

Toute une génération de travailleurs a été profondément marquée par des emplois de faible qualité et peu rémunérés, ce qui implique des revenus futurs plus faibles, des retraites plus modestes et une insécurité financière pour toute la vie. Cette situation n'est pas seulement néfaste à titre individuel : les économies nationales en pâtissent aussi, en particulier en Europe du Sud, en Europe centrale et en Europe de l'Est. Les pays dans lesquels le taux d'emploi des diplômés est le plus faible sont confrontés aux taux d'émigration les plus élevés, ce qui se traduit par une fuite des cerveaux.

Parallèlement, le taux d'adhésion à des syndicats poursuit son déclin à long terme. À terme, les syndicats tels que nous les connaissons risquent réellement de disparaître dans de nombreux pays européens au cours de la prochaine génération. En moyenne, la proportion de jeunes membres au sein des syndicats reste inférieure à celle des membres de plus de 54 ans. Le nombre de jeunes membres recrutés ne suffit pas à compenser le nombre de départs en retraite. L'âge médian des syndiqués a augmenté dans la quasi-totalité des pays européens. Si cette tendance ne s'inverse pas, de nombreux syndicats sont amenés à disparaître purement et simplement.







LES JEUNES MEMBRES D'INDUSTRIALL EUROPE PASSENT À L'ACTION POUR INVERSER LA TENDANCE

L'engagement des jeunes travailleurs a été au cœur du travail entrepris par le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe. En mai 2022, le Groupe de travail a fait adopter son **plan d'action pour la jeunesse** par le Comité exécutif d'industriAll Europe. Ce plan engage industriAll Europe et ses organisations affiliées à prendre des mesures concrètes dans le but d'améliorer l'implication des jeunes travailleurs dans le mouvement syndical. Depuis lors, le Groupe de travail « Jeunesse » s'emploie à élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action nationaux.

Parallèlement à cette initiative au niveau national, industriAll Europe a entrepris une vaste étude afin de comprendre le niveau d'engagement des jeunes parmi ses affiliés, les mesures prises pour encourager la participation des jeunes travailleurs et, surtout, les mesures les plus efficaces pour accroître l'adhésion et l'engagement des jeunes. Cette étude fournit une base de données solide permettant aux syndicats de prendre les mesures qui s'avèrent efficaces pour encourager leurs jeunes membres actuels à s'impliquer. Il s'agit là d'une condition préalable au recrutement d'un plus grand nombre de jeunes travailleurs : les jeunes doivent sentir que les syndicats s'intéressent sérieusement à eux et à leurs difficultés pour qu'ils s'affilient. Des études montrent que les travailleurs qui n'adhèrent pas à un syndicat avant l'âge de 35 ans ont peu de chances de s'affilier par la suite. Par conséquent, les jeunes travailleurs doivent s'impliquer activement dans le travail syndical afin qu'eux-mêmes et leurs pairs comprennent l'intérêt de s'affilier. Ils seront ensuite plus susceptibles de rester membres tout au long de leur vie professionnelle. Sinon, le mouvement syndical risque de perdre une génération entière de travailleurs et, avec elle, toute chance réaliste de relever les défis des prochaines décennies.



QUELLES SONT LES MESURES LES PLUS EFFICACES POUR ACCROÎTRE L'ADHÉSION ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES?





CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE : UN TRISTE APERÇU DE LA SITUATION DES JEUNES DANS LES SYNDICATS EN EUROPE

Le rapport complet d'industriAll Europe¹, dont voici un récapitulatif, a examiné en détail les enjeux liés à la syndicalisation des jeunes, les mesures prises pour attirer les jeunes vers le syndicalisme et les impliquer dans le militantisme syndical une fois devenus membres. L'objectif était de déterminer si la force de la structure pour la jeunesse d'un syndicat et son influence sur la prise de décisions se traduisent par un plus grand militantisme parmi les jeunes, l'organisation d'événements et le recrutement de jeunes membres. L'enquête a été menée auprès des membres du Groupe de travail « Jeunesse » et du Comité exécutif d'industriAll Europe afin de recueillir des informations détaillées concernant les structures de représentation des jeunes dans les organisations affiliées et les stratégies de syndicalisation des jeunes travailleurs. Les principales conclusions sont mitigées quant à la manière dont les syndicats industriels relèvent les défis liés à l'engagement des jeunes travailleurs. Toutefois, il est possible de tirer plusieurs enseignements clairs concernant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas lorsqu'il s'agit d'attirer et de fidéliser les jeunes.

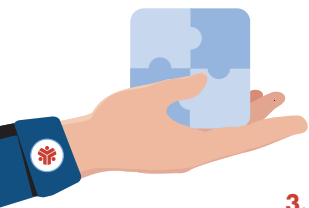
- 1. Les jeunes membres ne représentent que 15,3 % des affiliations.** Dans environ un tiers des syndicats, cette proportion augmente, tandis qu'elle diminue dans un autre tiers, le dernier tiers restant stable. Cependant, la proportion des jeunes membres est inférieure à celle des membres de plus de 54 ans dans la quasi-totalité des syndicats.
- 2. Une adhésion gratuite ou à tarif réduit pour les jeunes travailleurs constitue un outil efficace, mais ne permettra pas d'inverser la tendance du jour au lendemain.** Selon l'enquête, les syndicats qui appliquent des tarifs réduits ne constatent pas un taux plus élevé de jeunes membres, mais connaissent une stabilité du nombre de jeunes affiliés. Autrement dit, l'application de tarifs spéciaux pour les jeunes travailleurs les encourage vraisemblablement à rester affiliés. Il y a tout lieu de penser que si un jeune adhère à un syndicat, il restera syndiqué tout au long de sa carrière. Par conséquent, le coût que représentent les co-



**PLUSIEURS
ENSEIGNEMENTS
CLAIRS**



¹ *Representing and recruiting young workers in trade unions. A report based on the views of the members of the Youth Network and Executive Committee of IndustriAll Europe*, par Kurt Vandaele, chercheur principal à l'Institut syndical européen (ETUI), Bruxelles.



tisations à tarif réduit pour les jeunes travailleurs devrait être compensé par les avantages financiers et industriels de la fidélisation des jeunes en tant que membres tout au long de leur parcours professionnelle.

3. Il est essentiel de mettre en place des structures formelles de représentation des jeunes : celles-ci sont plus efficaces lorsqu'elles disposent de ressources financières et humaines.

La plupart des syndicats interrogés disposent d'une structure formelle de représentation des jeunes. Celles que les personnes interrogées ont identifiées comme disposant de peu de ressources, tant humaines que financières, ont également été décrites comme étant les moins efficaces. Les structures disposant de davantage de ressources sont plus susceptibles d'être considérées comme étant efficaces. Les personnes interrogées ont été invitées à décrire le type de structures de représentation des jeunes mises en place par leur syndicat et à en évaluer l'efficacité. Les comités jeunesse au niveau national et les réseaux formels sont très courants, mais ils ne sont considérés que comme modérément efficaces. En revanche, une section ou un service à part entière dédié aux jeunes membres, et un ou plusieurs responsables s'occupant spécifiquement et à temps plein de la jeunesse constituent un type de structure plus efficace.

4. Mettre en place des structures de représentation des jeunes ne suffit pas : les jeunes doivent avoir leur mot à dire dans les décisions syndicales.

L'enquête a révélé que les structures de représentation des jeunes pouvaient généralement avoir une influence sur la prise de décisions d'un syndicat concernant les questions quotidiennes liées à la jeunesse. Cependant, les personnes interrogées doutent davantage de la capacité de ces structures à influencer la prise de décisions en général et bien plus encore de leur capacité à définir l'orientation stratégique du syndicat ou à être impliquées dans les négociations collectives ou le dialogue social. Dans les syndicats où les structures pour la jeunesse sont considérées comme étant les plus fortes, elles sont également perçues comme ayant davantage d'influence sur la prise de décisions. En excluant les jeunes de ces discussions, les syndicats risquent de négliger les questions qui préoccupent spécifiquement les jeunes travailleurs. Si ces questions ne sont pas abordées par le syndicat, les autres jeunes travailleurs vont très probablement ne pas percevoir les syndicats comme étant efficaces et seront moins susceptibles de s'affilier. Par conséquent, il est essentiel d'impliquer les représentants des jeunes travailleurs dans tous les aspects de la prise de décisions d'un syndicat.





- 5. Impliquer les jeunes travailleurs à tous les niveaux signifie les inviter à la table des négociations.** 37 % des personnes interrogées indiquent que les jeunes travailleurs n'ont aucun poids officiellement au sein du comité exécutif du syndicat. 29 % étaient représentés, mais ne disposaient ni du droit de vote, ni du droit à la parole. Moins de la moitié des personnes interrogées (39%) indiquent que les jeunes disposent de mandat avec droit de vote au sein du comité exécutif. Les syndicats qui octroient le droit de vote aux représentants des jeunes et disposent de structures de représentation des jeunes dotées de capacités internes modérées ou élevées accordent aux jeunes plus d'influence sur les décisions syndicales.
- 6. Les structures de représentation des jeunes dotées d'une plus grande capacité sont davantage actives dans la formation d'autres jeunes membres et dans la promotion du syndicat auprès des non-membres.** L'enquête a établi une corrélation entre, d'une part, les ressources accordées aux structures de représentation des jeunes et la force de leur représentation au sein des comités exécutifs et, d'autre part, la fréquence des activités de formation interne et des campagnes externes sur des thèmes propres aux jeunes. Lorsque les jeunes travailleurs disposent des ressources et d'un espace nécessaires pour s'adresser à d'autres jeunes travailleurs à propos des problèmes qu'ils rencontrent au travail, l'activité syndicale s'oriente davantage vers les jeunes travailleurs. Par ailleurs, lorsque les structures pour la jeunesse ont leur mot à dire dans la prise de décisions, les jeunes membres se sentent pris au sérieux et militent davantage.
- 7. La syndicalisation et le recrutement des jeunes travailleurs requièrent des structures de représentation des jeunes fortes et dotées de ressources.** Les syndicats sont bien conscients des difficultés et prennent des mesures pour remédier au problème : la plupart des syndicats disposent de stratégies spécifiques visant à accroître l'adhésion et 90 % de ceux ayant mis en œuvre de tels plans ont mené des campagnes de recrutement auprès des jeunes ces cinq dernières années. La conclusion la plus marquante de cette étude dans ce domaine est le lien étroit qui existe entre l'existence d'une structure pour la jeunesse dotée de ressources suffisantes et le fait d'entreprendre des campagnes de recrutement auprès des jeunes. On peut en déduire que permettre aux jeunes travailleurs de s'exprimer au sein d'un syndicat et les doter des ressources nécessaires pour mener à bien des activités syndicales se traduit par un plus grand militantisme et de nouvelles adhésions.







RECOMMANDATIONS : COMMENT INVERSER LA TENDANCE ?

Sur la base de ces conclusions, un ensemble de recommandations claires a été formulé. Elles font écho à celles proposées par le Groupe de travail « Jeunesse » d'industriAll Europe et adoptées par le Comité exécutif.

- 1. Les syndicats doivent proposer une adhésion gratuite ou à tarif réduit pour les jeunes travailleurs.** Cependant, cette mesure doit s'accompagner d'un plan visant à impliquer les jeunes membres et à faire d'eux des militants.
- 2. Des structures pour la jeunesse sont nécessaires pour impliquer les jeunes travailleurs, mais elles doivent disposer de ressources adéquates pour être efficaces.** Les structures pour la jeunesse les plus performantes sont celles qui disposent d'un personnel dédié à temps plein, de leurs propres ressources financières, voire d'un service à part entière consacré à la jeunesse.
- 3. Les jeunes travailleurs doivent être invités à la table des négociations et disposer d'un droit de vote complet, y compris au sein des comités exécutifs.** Si les jeunes ne sont pas présents et ne disposent pas du droit de vote, ils n'auront pas véritablement leur mot à dire. Si les préoccupations des jeunes travailleurs ne sont pas entendues à tous les niveaux du syndicat, elles ne seront pas prises en compte et les syndicats n'attireront pas les jeunes.
- 4. Accorder aux jeunes travailleurs le temps et les ressources nécessaires pour former d'autres jeunes membres et en faire de nouveaux militants.** Les jeunes qui adhèrent au syndicat doivent être considérés comme l'avenir du mouvement syndical. Ils ne sont pas des élèves à qui les responsables syndicaux expliquent « leur façon de faire les choses », mais des membres à part entière qui leur font bénéficier de leur propre expérience. Ils doivent être écoutés, soutenus et dotés des ressources nécessaires pour développer des campagnes et des supports qui sauront attirer d'autres jeunes travailleurs.
- 5. Tous les syndicats doivent développer des stratégies de recrutement des jeunes travailleurs et les faire participer pleinement à la vie du syndicat.** Ces stratégies doivent être élaborées principalement par les jeunes eux-mêmes et bénéficier du soutien nécessaire de la part de l'ensemble du syndicat. Les syndicats doivent considérer le recrutement de jeunes membres comme une priorité car leur avenir en dépend.



